

Le comité de pilotage de Natura 2000 fait le point

Saint-Gervais - 30 Novembre



Les partenaires ont confronté leurs avis sur la gestion des sites Natura 2000. |

Natura 2000 est un réseau de sites naturels à l'échelle de l'Europe, destiné à protéger la biodiversité la plus rare et la plus menacée. L'Association pour le développement du bassin-versant de la baie de Bourgneuf (ADBVB), présidée par Noël Faucher, et qui regroupe 41 communes, a été désignée par le préfet de la Vendée pour porter et animer la démarche Natura 2000 sur le site du Marais breton, la baie de Bourgneuf, l'île de Noirmoutier et la forêt de Monts.

La protection des habitats et des espèces se fait en tenant compte des activités humaines présentes sur le site et, pour cela, trois outils sont à disposition : les mesures agro-environnementales (MAE), les contrats et les chartes 2000.

Le comité de pilotage Natura 2000, présidé par Michel Deriez, était réuni, mardi, avec les différents partenaires, pour faire le bilan des actions réalisées en 2013 et réfléchir aux actions à mettre en oeuvre.

La seconde partie de la réunion, conduite par Jacques Haury (Agrocampus) et Roland Matrat (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays de la Loire) était consacrée aux actions entreprises pour lutter contre les espèces invasives.

L'accent était mis sur l'importance d'une démarche scientifique plutôt que sur un travail conduit de façon empirique afin de pouvoir communiquer les résultats entre régions et confronter ainsi les méthodes utilisées.

Des méthodes sur lesquelles des désaccords persistent, en particulier pour éliminer la jussie.